Le Foncier Agricole : Comment y avoir accès ? Quelles en sont les règles ?

OBJECTIFS

Construire sa stratégie de recherche de foncier. Connaitre les bases juridiques du foncier agricole, les initiatives d'acquisition et de gestion individuelles et collectives du foncier. Acquérir une bonne connaissance du fonctionnement du foncier agricole

PRÉ-REQUIS

Etre porteur/porteuse projet agricole ou paysan.ne

CONTENU

J1 :

- Présentation du contexte foncier agricole ardéchois
- Accès au foncier agricole : comment trouver du foncier ?

J2 :
- Des outils pour réguler le foncier : l'urbanisme, le contrôle des structures, la SAFER
- L'achat collectif de foncier
Avec l'intervention de la DDT

Méthodes : Apports théoriques, Tours de table, Travail individuel et en petits groupes.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Ardèche

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 20/09/2021

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Tout participant doit être adhérent de l'ADDEAR07 (10€). Nous contacter pour discuter des modalités de financement.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Responsable de stage : Elisa de Mèredieu
contact@addear07.fr
ADDEAR Ardèche
BP 129
07001 PRIVAS
Tel. 06 44 94 89 66

NOTE : Le midi c'est repas partagé / Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation / 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
29/09/2021	07000 Ardèche	Elisa de Mèredieu, accompagnatrice de porteur.euse.s de projets agricoles à l'ADDEAR 07.
30/09/2021	07000 Ardèche	Elisa de Mèredieu, accompagnatrice de porteur.euse.s de projets agricoles à l'ADDEAR 07. Audrey Bideau, Comité d'Action Juridique AURA. Virginie Plantier, service agricole de la DDT 07.

THÈMES

Installation | Installation-transmission

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)